



Registre
du commerce

Rue Grenade 38
Case postale 198
1510 Moudon

Soutien de la direction du Secrétariat général de l'Ordre judiciaire vaudois

Soucieuse de fournir des prestations de qualité à l'ensemble des usagers de l'OJV, la direction du Secrétariat général de l'ordre judiciaire vaudois (SG-OJV) soutient l'Office du registre du commerce vaudois (RC) dans sa démarche d'amélioration continue.

Le SG-OJV exprime sa volonté et sa vision d'une organisation simple et efficiente du RC et met à sa disposition les moyens et ressources nécessaires à l'obtention d'une reconnaissance et d'une certification selon la norme ISO 9001:2015 par un organisme accrédité.

Le SG-OJV s'engage à porter le projet et à le présenter comme une activité intrinsèque du RC.

V. Midilli

Secrétaire générale de l'OJV

La politique qualité du RC

Compte tenu de sa mission de service public et de la foi publique dont bénéficient les inscriptions auxquelles il procède, le RC veut s'assurer, par un système de management de la qualité de ses prestations et d'amélioration continue, qu'il :

- traite dans le respect des normes légales et administratives les demandes d'inscriptions et de renseignements qu'il reçoit ;
- répond de manière efficiente aux attentes de ses clients et parties prenantes.

La charte qualité du RC

La mise en œuvre de la politique qualité du RC se base sur la charte suivante :

« Notre mission : Sécuriser et favoriser les relations d'affaires grâce à l'exactitude et à la publicité des inscriptions.

Nos valeurs : l'exactitude, l'efficacité, l'orientation vers la satisfaction du client.

Nos forces : les compétences, la coopération, la volonté. »